

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — IV Une touchante allocution. — V A propos des impressions sur le Canada de M. l'abbé Levé. — VI M. le curé Théophile Chagnon. — VII Les anges gardiens de Montréal à l'heure sainte.

AU PRONE

Le dimanche 12 décembre

On annonce :

La neuvaine de Noël (jeudi 16);¹

Les antiennes "O" de l'Avent (vendredi).

Le jeûne des Quatre-Temps;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, jeudi, 15e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 12 décembre

Messe du IIIe dim. de l'Avent, semi-double (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception (sans 3e or.); préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Lucie et de l'Oct.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 19 décembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 13 décembre, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

¹ En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.